

## ELEVES ABSENTS : ACCEDER AUX COURS

Le dispositif mis en place par l'établissement pour récupérer les cours manqués est la suivante :

A la fin du cours, quand cela est possible, le cours noté par un élève est pris en photo à l'aide d'une tablette.

La Vie Scolaire récupère les tablettes et se charge de déposer les différents fichiers dans des dossiers (1 dossier par classes

En cas d'absence, votre enfant devra se rendre sur Mon Bureau Numérique (MBN).

Dans le bandeau gauche, il devra cliquer sur l'item **Établissement** (Fig. 1). Puis à la rubrique **élèves absents**, cliquer sur sa classe (Fig. 2).

Sur l'espace central de MBN, il faudra cliquer sur le menu **Blog** (Fig. 3).

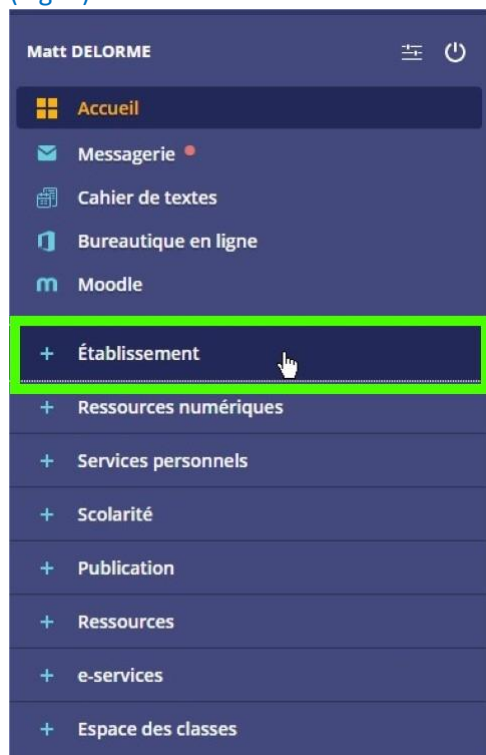
La fenêtre affiche alors les dates pour lesquels des cours ont été déposés (Fig. 4).

Il suffit de cliquer sur date pour avoir tous les fichiers disponibles (Fig. 5).

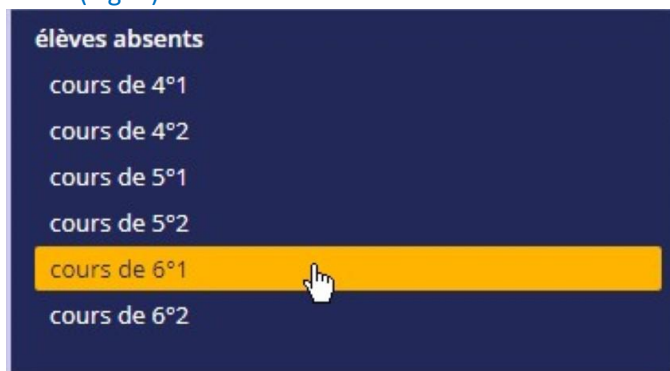
Malheureusement, il ne nous est pas possible de renommer chacun des fichiers. Pour en connaître le contenu, il faudra l'ouvrir.

L'espace de stockage étant limité, les fichiers seront effacés au bout de 15 jours.

(Fig. 1)



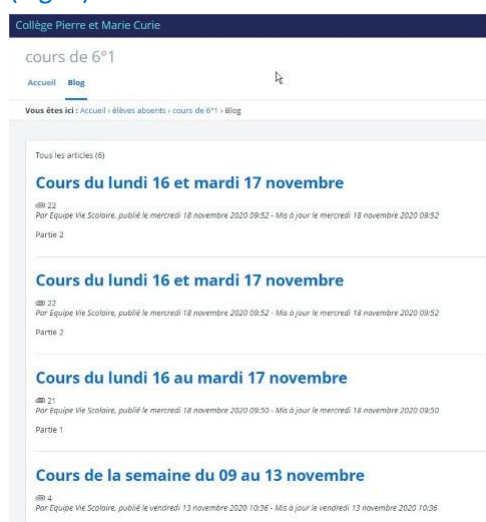
(Fig. 2)



(Fig. 3)



(Fig. 4)



(Fig. 5)

